

Extrait de délibération

Comité syndical

9 décembre 2024 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt -quatre le lundi neuf décembre à 18h00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.
Mme BRESCIA Nathalie a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 3 décembre 2024
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 16 titulaires, 2 suppléants
Absents, excusés : 15 titulaires, 29 suppléants
Votants : 18

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés	Absents	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais -Val du Thouet	CHABAUTY Gérard, NOLOT Monique	FOUILLET Olivier BIRONNEAU Pascal,		RICHARD Françoise	
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CHAUSSONEAUX Jean-Paul, CHEVALIER Éric, CLEMENT Guillaume, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, PARNAUDEAU Guillaume,	BERGEON Patrice, GILBERT Véronique, GUERIN Jean-Claude,		PROUST Magaly	
Val de Gâtine	BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, RIMBEAU Jean-Pierre	BARANGER Johann, MICOU Corinne, SAUZE Magalie, FRADIN Jacques,	ATTOU Yves, BAILLY Christiane, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, OLIVIER Pascal, TAVERNEAU Danièle,		

Projet de PNR de Gâtine poitevine : Candidature pour l'appel à projets « Nature et Transition » de la Région Nouvelle-Aquitaine (budgets)

Vu la délibération du comité syndical du 14 octobre 2024.

Le 9 juillet 2019, la Région a adopté sa feuille de route « Néo Terra » pour accélérer la transition environnementale en Nouvelle-Aquitaine. Pour répondre à l'ensemble des problématiques sur la biodiversité, la Région invite les territoires et les acteurs néo-aquitains à s'engager au travers de l'appel à projet « Nature et Transition » à la reconquête de la biodiversité. Les actions proposées devront avoir un impact direct sur la biodiversité.

Le Pays de Gâtine a travaillé sur différentes actions de préfiguration en lien avec la biodiversité dans le cadre du projet de PNR de Gâtine poitevine : Plan d'actions trame verte et bleue, Atlas de la Biodiversité Communale et le Guide d'entretien des haies à destination des communes de Gâtine. L'appel à projets « Nature et Transition » s'inscrit dans la continuité de ces actions, car il offre l'opportunité de mener des actions plus opérationnelles pour restaurer les continuités bocagères à l'échelle du projet de PNR de Gâtine poitevine.

Le projet consiste à expérimenter la « Régénération Naturelle Assistée » (RNA) des haies bocagères sur des exploitations agricoles et des communes. Cette technique consiste à identifier les discontinuités dans les haies, à laisser pousser la végétation spontanée, tout en apportant un léger travail et une protection du sol, accompagnés de semis de graines afin de favoriser la reprise de la haie. La Régénération Naturelle représente une alternative à la plantation des haies, plus économique et potentiellement plus efficace. Ce projet s'inscrit directement dans les critères de « Nature et Transition » et dans la démarche PNR par sa dimension expérimentale en termes de méthode et son impact significatif sur la restauration d'un maillage de haies pérenne.

Afin de formaliser le projet et de déposer une candidature à l'appel à projets auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine, le PETR a construit un partenariat avec l'association Bocage Pays Branché.

Les dépenses éligibles pour cette démarche sont celles liées à la réalisation d'une méthodologie, d'études de terrain, de chantiers, d'actions pédagogiques et l'élaboration de supports pour rendre compte des résultats. L'aide accordée par la Région Nouvelle-Aquitaine pourra couvrir 70% des dépenses engagées. Les 30% restant correspondent à l'autofinancement qui intègre également une partie de valorisation des dépenses du personnel permanent du Pays.

L'expérimentation de la « Régénération Naturelle Assistée » est une action qui serait réalisée dans l'idéal sur 3 ans, pour avoir 2 cycles de saisons à suivre. L'Appel à Projets de la Région Nouvelle-Aquitaine étant sur 2 ans, les deux hypothèses de projets ont été présentées dans la candidature.

Les deux budgets prévisionnels de la réponse à « Nature et Transition » sur la « Régénération Naturelle Assistée » sont les suivants :

<i>Budgets prévisionnels Nature et Transition Gâtine 2025</i>					
Projet sur 2 ans :					
dépenses			recettes		
Prestation Bocage Pays Branché	41 975,00 €	75%	NET Nouvelle-Aquitaine	39 176,20 €	70%
Coordination technique Pays	13 991,00 €	25%	Autofinancement Pays de Gâtine	16 789,80 €	30%
total	55 966,00 €	100%	total	55 966,00 €	100%
Projet sur 3 ans :					
dépenses			recettes		
Prestation Bocage Pays Branché	46 350,00 €	75%	NET Nouvelle-Aquitaine	43 260,00 €	70%
Coordination technique Pays	15 450,00 €	25%	Autofinancement Pays de Gâtine	18 540,00 €	30%
total	61 800,00 €	100%	total	61 800,00 €	100%

La première étape de dépôt de la candidature a été réalisée le 29 novembre dernier, la seconde étape est de transmettre le budget finalisé à la Région Nouvelle-Aquitaine pour compléter la candidature. Les résultats seront connus en juin 2025.

Le Comité Syndical autorise le Président :

- à compléter la candidature du PETER du Pays de Gâtine à l'appel à projets de la Région Nouvelle-Aquitaine « Nature et Transition » par le dépôt du budget
- à construire ce projet avec les collectivités membres et les acteurs compétents dans ce domaine
- et à signer les documents relatifs à ce dossier

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme

Le Président
 Didier GAILLARD

Certifiée exécutoire par transmission et publication

Accusé de réception en préfecture 079-200072189-20241209-2024-12-03-DE Date de télétransmission : 10/12/2024 Date de réception préfecture : 10/12/2024
